



Réseau "Economie Internationale de la Longévité" EIDLL

Numéro 3 - Semaine du 28 mai 2018

L'édito du réseau EIDLL

LE MALAISE DES PERSONNES ÂGÉES

L'actualité du vieillissement est très chargée en ce mois de mai, il y a d'abord une abondance de colloques et de séminaires avec des contributions comme celle d'**Angus Deaton** au colloque de l'AFSE sur la mortalité et la morbidité au 21ème siècle, un colloque de l'INED et de l'IPP sur la dépendance et l'annonce sur le même sujet d'un colloque du GRANEM. Dans le même temps, la publication des conclusions du Comité Consultatif National d'Ethique, sur les conditions de vie des personnes âgées martèle des phénomènes connus comme l'isolement, la pauvreté, la détresse psychologique. Cette actualité entre en résonance avec une nouvelle surprenante : un universitaire australien de 104 ans est allé en Suisse pour une assistance au suicide et s'est donné la mort le 10 mai 2018. **Mr. Goodall** a déclaré que son geste puisse aider les personnes très âgées à mourir dans la dignité. Et il est vrai que l'on ne peut qu'être sensible à ce geste politique, d'un vieillard qui n'a plus d'appétence pour rien et ne sent plus utile à rien d'autre que de poser sa propre fin en geste politique.

Ce qui soulève deux débats, le premier porte sur l'euthanasie et le second sur le mal-être des personnes âgées.

Le débat sur l'euthanasie est en fait très vif en Australie, le *Medical Journal of Australia* avait publié en 2017 un article très hostile à une révision de la législation. Si l'euthanasie ou suicide médicalement assisté sont autorisés en Suisse depuis 1949, plusieurs pays et quelques états américains ont une expérience en la matière : la Belgique et les Pays-Bas depuis 2002, le Luxembourg depuis 2009, la Colombie et le Canada depuis 2015 et 2016 et aux USA, l'Oregon a légalisé le suicide assisté médicalement en 1997, l'état de Washington en 2009, le Montana et le Vermont en 2013 et la Californie en 2015. Les données disponibles montrent des comportements, en fait très éloignés des arguments employés dans les débats.

D'une part, et selon les auteurs du JMA, le recours à l'euthanasie volontaire peut être considéré comme relativement rare et les médecins sont assez souvent hostiles à une évolution de la législation qu'ils jugent dangereuse pour le développement des soins palliatifs et la recherche dans ces domaines.

D'autre part, et c'est là un enseignement étonnant, le recours à l'euthanasie volontaire est en fait rarement associé à la douleur physique, mais au contraire relève massivement d'une souffrance psychologique. C'est en fait l'exact contraire de l'attitude générale du public, comme le montre une autre étude australienne (*Attitudes Toward Euthanasia for Patients Who Suffer From Physical or Mental Illness* OMEGA 2018) qui montre que le degré d'acceptabilité par le public de l'euthanasie médicalement assistée est très différent suivant les pathologies. L'acceptabilité est bien meilleure pour des pathologies physiques que pour des pathologies mentales.

Un groupe de travail de l'*International Association for Hospice and palliative Care* (IAHPC) a publié en janvier 2017 une déclaration qui confirme cette approche et demande qu'aucune nouvelle législation sur l'euthanasie ne soit envisagée avant que l'accès à des soins palliatifs de qualité ne soit garanti. Par ailleurs, cette association recommande que les Suicides assistés médicalement ne soient pas pratiqués dans les établissements de soins palliatifs, mais dans des structures spécialisées.

Derrière les débats sur l'euthanasie, un phénomène apparaît qui est celui du mal-être des personnes âgées. La revue *Frontiers in Psychiatry* dans son numéro de mai 2018 publie une revue de la littérature sur le suicide à âge élevé. Il en ressort qu'il y a d'abord une forte prévalence du suicide chez les personnes âgées et particulièrement chez les hommes. Si le taux de suicide est de l'ordre de 10 pour 100.000 dans la population il grimpe à 50,7 pour 100.000 chez les hommes de plus de 85 ans. Les profils psychologiques qui sont favorables au suicide chez les jeunes n'expliquent pas les suicides de seniors. En fait, il est dans l'état actuel des données disponibles impossible de caractériser les causes de cette montée des suicides et deux hypothèses sont avancées. La première concerne les effets psychiatriques de maladies neuro-dégénératives et des AVC. La seconde revient à dire que dans certains cas, la décision de suicide relève d'un processus de décision rationnel et ne relève pas de la psychiatrie... Ce qui revient à dire que le mal-être des personnes âgées ne relève pas de la médecine mais de conditions affectives, sociales et économiques.

Au lendemain, du décès de **Goodall** la question centrale demeure : à quoi cela sert et en quoi est-ce utile de vieillir ? Une réponse à cette question est impérative et devrait prendre la forme d'un projet de société. **Angus Deaton** et le Comité Consultatif National d'Éthique ne disent pas autre chose.

François-Xavier Albouy

Focus "Retraite"

Le débat sur les retraites est suspendu aux décisions du Haut Commissaire qui sont attendues pour l'automne. Dans l'intervalle, chacun s'interroge sur les conditions pratiques d'une convergence des différents régimes vers le régime unique et surtout sur la rapidité de cette convergence. C'est une question très délicate puisqu'il est nécessaire de cristalliser les droits à une date donnée et de régler leur sort aux avantages non contributifs d'un côté et aux réserves accumulées par certains régimes de l'autre.

La Chaire TDTE a souhaité apporter un éclairage original à ce débat en s'interrogeant sur l'utilité d'un régime additionnel ou supplémentaire par capitalisation pour faciliter cette convergence. Si les participants ont souligné leur attachement à la retraite par répartition et à l'existence des branches professionnelles pour gérer les retraites (**Christian Schmidt de la Brélie**), d'autres ont fustigé la sortie en capital comme contradictoire avec la rationalité des retraites (**Jean Berthon**). On soulignait aussi la diversité des expériences des pays de l'OCDE dont certains comme le Danemark ont d'ores et déjà constitué des réserves largement supérieures à leur PIB (**Stéphanie Payet**). D'autres enfin, soulignaient que la répartition en tant que telle pouvait aussi être souple et permettre de financer des années sabbatiques ou de formation, par exemple. Le modèle présenté par **Thomas Weitzenblum** (GAINS) permet de compenser au deux-tiers, la baisse du rendement des régimes par répartition au prix d'une cotisation de 2% de tous les revenus. Certes, ce modèle est théorique et en particulier il fait cotiser les retraités, en quelque sorte à fonds perdu, certes, il ne peut pas lisser les inégalités d'espérance de vie et il tend, toutes choses égales par ailleurs à favoriser les catégories sociales les mieux rémunérées qui ont les meilleures espérances de vie. Pour autant, il se dégage une possibilité d'un grand régime par capitalisation, solidariste, obligatoire et universel qui viendrait coiffer le régime unique par points souhaité par le gouvernement. L'avantage de ce régime serait par exemple de permettre de compenser immédiatement en euros les renégociations des droits non contributifs. Le débat est encore loin d'être terminé et il se poursuivra tout l'été, notamment le 28 juin à la journée d'études du GRANEM à Angers.

François-Xavier Albouy

" Les News " du réseau EIDLL

- Lancement du MOOC Économie de la santé, Izabela Jelovac du GATE Lyon-Saint-Etienne est dans l'équipe pédagogique : mieux comprendre les enjeux économiques des décisions en
- Ouverture des inscriptions pour la journée d'études portant sur le financement des retraites et gestion des risques, organisée par le GRANEM le 28 juin 2018 : plus d'informations et inscription [ici](#).

santé.

- Xavier Chojnicki, LEM, nommé pour le Prix 2018 du Meilleur Jeune Economiste. [Interview](#) dans Le Monde du 28 mai 2018.
- La Chaire TDTE organise une conférence sur la transmission du patrimoine le 14 juin 2018 à la Caisse des Dépôts : plus d'informations et inscription [ici](#).
- Trois étudiants AMSE sélectionnés au concours de "La Parole aux Etudiants".
- 9 et 10 juillet 2018 : Symposium international sur protection sociale et croissance, organisé par la chaire TDTE en collaboration avec le réseau EIDLL : plus d'informations et inscription [ici](#).

Plus d'actualités

www.eidll.fr

Contact : reseau.eidll@gmail.com



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Chaire "Transitions démographiques, Transitions économiques".

[Se désinscrire](#)